RAPPORT ANNUEL *LES RESTOS DU CŒUR*

2011 2012

LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR

« Y'EN AURA POUR TOUT LE MONDE ! »

COLUCHE CRÉE LES RESTOS

"On a reçu beaucoup de courriers de chômeurs qui disaient : vous êtes bien gentils, vous chantez pour médecins sans diplôme, mais tout le pognon s'en va à **l'étranger***, quand est-ce que vous allez chanter pour les chômeurs ?
Et j'ai une petite idée, comme ça, si des fois y'a des marques qui m'entendent, (…) si y'a des gens qui sont intéressés pour sponsorer une cantine gratuite qu'on pourrait commencer par faire à Paris par exemple et puis qu'on étalerait après dans les grandes villes de France. Nous on est prêts à aider une entreprise comme ça, qui ferait un resto par exemple, qu'aurait comme ambition au départ, de faire 2000-3000 couverts par jour gratuitement (…).
On est prêts à recevoir les dons de toute la France (…). Et puis on essaiera un jour de faire une grande cantine, peut-être cet hiver, gratos. Voilà."

**C'est l'époque où de nombreux artistes se mobilisent contre la famine en Ethiopie.*

NOBEL : *NO FUTURE ? BEL ESPOIR ?*

Comme l'an passé, nous ignorons, à l'heure d'imprimer ces lignes, si l'Europe créera un Plan d'Aide Alimentaire à l'échelle des Etats qui la constituent.
Le budget consacré par les Restos à l'aide alimentaire sera-t-il amputé ou non de 23 % ?
27 ans ! C'est l'âge de notre association…
C'est aussi celui de centaines de jeunes qui la fréquentent, faute de ressources, de toit, d'emploi... d'avenir ! Et comme eux, de bien plus jeunes ou de bien plus âgés, accueillis par les Restos en nombre accru.
L'alibi de la crise n'opère plus : la crise apparaît régulièrement, comme une saison hostile, cruelle, venant saper le mince édifice bâti contre la précarité, et détruire santé, moral et survie de ceux qu'elle affecte.
Pourtant, l'un des engagements fondamentaux pris lors de la mise en place de l'Union Européenne était l'autosuffisance alimentaire pour tous les citoyens des Etats membres.

Le 12 octobre 2012, le Prix Nobel de la paix a été attribué à cette même Union Européenne.

Peut-on le considérer comme une sanction d'excellence pour la période de plus d'un demi-siècle exempt de guerre en Europe ? C'est compter sans les conflits en ex-Yougoslavie, ni surtout sans cette guerre endémique qui touche, si on additionne toutes les populations des actuels Etats européens en-deçà du seuil de pauvreté défini par l'OCDE, plus de **80 millions d'êtres humains.**
Bien sûr, l'Union Européenne est passée de 6 à 27 Etats (et bientôt 28), ce qui explique le nombre si élevé de personnes démunies. Ce pays virtuel est le plus peuplé de tous en Europe !!
Ne pas tenir compte de ce facteur essentiel rend vaine toute démonstration. L'ignorer frappe chaque démocratie d'indignité.
C'est la raison pour laquelle les Restos du Cœur avec les trois autres associations attributaires du bientôt caduque Plan Européen d'Aide aux plus Démunis voulu par Coluche dès 1986 (Croix Rouge française, Fédération des Banques Alimentaires, Secours populaire français), se mobilisent intensément pour maintenir, au niveau européen, une aide alimentaire clé de toutes les sorties positives.

Faut-il ranger ce prix Nobel dans le tiroir réfrigéré des carottes afin de maintenir l'ambition des gouvernants à satisfaire les besoins élémentaires de tous les Européens ?
Nous l'espérons. Nous espérons surtout que les dirigeants actuels le mériteront autant que ceux d'hier.
Mais en l'attendant, nous sommes conscients que dès la fin novembre le nombre des personnes accueillies dépassera encore les 870 000 de la dernière campagne.
Nous savons qu'il faudra distribuer davantage que 115 millions de repas au cours de l'hiver 2012-2013.

Pour nous le permettre, notre Nobel à nous ce sont les donateurs, ce sont les Enfoirés, ce sont les bénévoles, les salariés et tous ceux grâce à qui nos frais généraux n'ont jamais été aussi bas, à 6,9 %.

On compte sur tous.

Olivier Berthe, Président

1 2

L'ASSOCIATION 9

1.1 Présentation 10
1.2 Historique 12
1.3 Charte nationale d'engagement 14
1.4 Projet associatif national 17
1.5 Fonctionnement 18
1.6 Nos ressources humaines bénévoles et salariées 20
1.7 Chiffres clés 24
1.8 Les ressources et leurs emplois 26
1.9 Les Enfoirés 32

LES MISSIONS SOCIALES 35

2.1 L'aide alimentaire 36
2.2 L'insertion socioprofessionnelle 44
2.3 Logement et hébergement d'urgence 52
2.4 L'aide aux gens de la rue 56
2.5 Accompagnement scolaire et lutte contre l'illettrisme 62
2.6 Culture et loisirs 66
2.7 Le microcrédit et l'accès au droit 74
2.8 La formation 78

3 4

EXTRAITS DU RAPPORT MORAL 79

LE RAPPORT FINANCIER 87

4.1 Présentation synthétique 89
4.2 Les comptes de l'association nationale 91
4.3 Les comptes combinés 96
4.4 Contributions en nature 98
4.5 Événements survenus après la clôture 99
4.6 Frais de déplacement des administrateurs nationaux 99
4.7 Montant des salaires des 5 personnes les mieux rémunérées de l'association nationale 99

AIDE ALIMENTAIRE EUROPÉENNE : 3 MOIS POUR CONVAINCRE

UN PROGRAMME AU FONCTIONNEMENT UNIQUE

Le PEAD, né d'une idée pragmatique de Coluche, est un programme humanitaire voté en 1987 par les institutions européennes. Ce fonds, qui représente seulement 1 euro par Européen et par an, permet depuis plus de 25 ans d'assurer les besoins vitaux alimentaires de plus de 18 millions de personnes en grande difficulté.
C'est, à ce jour, une des plus importantes sources d'approvisionnement alimentaire pour les organisations travaillant en contact direct avec les Européens les plus démunis. Pour les Restos, il correspond à **23 % des denrées distribuées** et contribue à la stabilité et la construction d'un véritable équilibre alimentaire de la distribution.
Ce programme exemplaire permet :

1. ***UNE VÉRITABLE ÉCONOMIE***
C'est le seul programme avec aussi peu de coûts induits, grâce à l'engagement de millions de bénévoles européens.

2. ***PAS DE CIRCULATION D'ARGENT***
Les bénévoles des ONG sélectionnées collectent et redistribuent uniquement des denrées agricoles ou transformées aux personnes qui en ont besoin.

3. ***UN PROJET ANTI-GASPILLAGE***
C'est un excellent moyen de lutter contre le gaspillage alimentaire grâce à la distribution des surplus issus de la PAC.

4. ***DES MOMENTS D'ÉCOUTE ET D'INSERTION***
La distribution n'est pas seulement vitale sur le plan alimentaire : elle offre aussi à ces personnes en très grande rupture sociale un moment de contact et d'écoute. C'est grâce à cette relation de confiance que les bénévoles peuvent aussi plus facilement orienter les personnes en difficulté vers des structures ou des passerelles d'insertion sociale.

5. ***UN SOCLE POUR L'ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL***
La stabilité des approvisionnements en denrées de base de ce programme permet aux différentes structures humanitaires de compléter par des produits frais, garantissant ainsi, a minima, l'équilibre nutritionnel des repas fournis, et intervenant ainsi pour la santé de tous.

HIVER 2011 : UNE PREMIÈRE VICTOIRE EUROPÉENNE POUR LES RESTOS

La quasi-disparition des stocks d'intervention a entrainé une remise en question de ce programme pourtant unique.
C'est le **14 novembre 2011** que la mobilisation sans faille de tous les bénévoles Restos comme des autres associations françaises a porté ses fruits ! Après plus de six mois d'engagement et de sensibilisation européenne, les Restos ont obtenu **un sursis pour le programme européen d'aide aux plus démunis** tel que l'avait imaginé Coluche.

En effet, le Gouvernement français, sensibilisé au plut tôt de la crise européenne par les Restos du Cœur, est parvenu à obtenir un accord au plus haut niveau avec son homologue allemand, libérant ainsi temporairement le PEAD de l'étau dans lequel il avait été installé.

Sur cette base, les associations pourront bénéficier des denrées du PEAD pour 2012 et 2013 mais devront se battre pour qu'un nouveau programme voie le jour à partir de 2014.

L'AIDE ALIMENTAIRE EUROPÉENNE DOIT RENAÎTRE DE SES CENDRES

Suite à l'accord franco-allemand, et pour refondre un nouveau programme qui réponde aux besoins exprimés des 27 pays et soit moteur de cohésion sociale, la Commission européenne, dans un acte politique du président Barroso, a proposé une ligne dans le cadre des orientations budgétaires 2014-2020 et de la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté.

Les Restos ont poursuivi leurs efforts de sensibilisation auprès de la Commission européenne afin **d'accompagner les réflexions dans la rédaction d'un nouveau dispositif.**
De cet engagement doit naître un programme **permettant aux ONG européennes d'assurer la sécurité alimentaire des personnes** en rupture majeure avec la société et de garantir ainsi l'un des engagements majeurs pris lors de la mise en place de l'Union Européenne : l'autosuffisance alimentaire pour tous les citoyens des états membres.

« LE FONDS D'AIDE AUX PLUS DÉMUNIS » : UNE SOLUTION INSUFFISANTE ET INCERTAINE

Afin de pouvoir faire adhérer les Etats membres qui comme l'Allemagne ne souhaitaient pas mobiliser le programme et souhaitent le voir sortir des politiques agricoles européennes, le renvoyant finalement à un programme à vocation sociale et sans dénaturer son fondement, **l'aide alimentaire serait enrichie par des mesures d'accompagnement "complémentaires" de lutte contre l'extrême pauvreté.**

« GARANTIR L'UN DES ENGAGEMENTS MAJEURS DE L'UE : L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE. »

Si les Restos ont pu défendre et faire entendre leur vision 100 % alimentaire de l'aide européenne sollicitée, **cette option de compromis proposée par l'Europe** a, après de nombreux échanges avec les réseaux d'ONG européennes, notamment en charge de l'aide alimentaire, **vu le jour le 24 octobre 2012.**
Cette solution, c'est-à-dire la création d'un nouvel outil de lutte contre la pauvreté, n'est hélas pas suffisante. **Son montant de 2,5 milliards d'euros sur 7 ans sera loin de couvrir les 3,5 milliards nécessaires** au maintien d'une aide équivalente à celle distribuée en 2012 (500 millions pas an, soit moins de 0,5 % du budget européen).
Sans compter que l'élargissement nécessaire du dispositif à d'autres pays risque de contraindre les associations à se partager une enveloppe déjà bien maigre.
Pourtant, bien qu'il ne réponde pas complètement aux attentes des Restos, cet outil est **la seule issue envisagée par l'Europe pour le maintien d'une aide alimentaire, et il n'a pas encore été voté par les chefs d'États…**

UN PROGRAMME EMBRYONNAIRE DÉJÀ PLUS QUE JAMAIS MENACÉ

Jusqu'à présent, 19 des 27 pays européens avaient souhaité en bénéficier, **les 7 pays "réfractaires" (l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, les Pays-Bas, la République Tchèque, la Suède et le Royaume-Uni),** répondant notamment à des organisations nationales d'aide alimentaire différentes. Ces pays qui ne souhaitent pas voir ce programme s'inscrire dans les nouveaux objectifs de la Politique Agricole Commune **sont encore réticents à la survie même d'une aide alimentaire européenne.**
Or, si ce nouveau programme n'est pas voté par les chefs d'État ou de gouvernement avant décembre 2012, à l'occasion de la finalisation du budget européen pour les 7 ans à venir, **l'aide alimentaire européenne disparaitra totalement et irrémédiablement un an plus tard.**
Les Restos ont donc **3 mois pour interpeller les pouvoirs publics** et mettre les décideurs européens face à leurs responsabilités, dans un contexte de crise économique – et donc humanitaire - aggravé. La flambée des prix agricoles et des prix à la consommation rendent inaccessibles les produits d'alimentation vitaux à plusieurs millions d'Européens. Pour faire face aux demandes qui vont se multiplier, **les associations devront prévoir, seules, leur approvisionnement dans les mois qui viennent.**

L'EUROPE HUMANITAIRE UNIE

Aux cotés des Restos, les principales fédérations et associations humanitaires européennes (CARITAS, EURODIAKONIA, RED CROSS, FEBA, EAPN ***) **militent également pour le maintien du programme d'aide alimentaire.**
Après un été de réflexion, les Restos ont inscrit leur combat conjointement avec les ONG européennes, afin de promouvoir une position commune faisant force de proposition auprès de la Commission Européenne.

UN VÉRITABLE PARTENARIAT FRANCO-ALLEMAND

En 2011 à Berlin, les structures allemandes avaient témoigné leur soutien pour ce programme efficace et interpellé leur Gouvernement. De cette rencontre enrichissante est née un axe de partenariat que les Restos, comme les associations françaises et allemandes, souhaitent faire vivre pour **porter une vision commune et partagée de l'Europe.**

23 %
des denrées distribuées par les Restos proviennent de l'aide alimentaire européenne

THE AirFood PROJECT

« 7 PAYS SONT RÉTICENTS AU MAINTIEN D'UNE AIDE ALIMENTAIRE EUROPÉENNE. »

Un an après cette rencontre à Berlin, les Restos, les Banques Alimentaire, la Croix-Rouge et le Secours populaire français ont reçu leurs homologues allemands (BAGFW, Die Tafeln, Diakonie) afin de favoriser l'échange sur leurs pratiques et de se concerter sur leurs préoccupations communes.
C'est ensemble qu'elles ont affirmé **l'importance de dispositifs sociaux européens à la hauteur des besoins grandissants,** au moment où l'Europe n'a jamais connu un nombre aussi vertigineux de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les velléités de diminuer le budget social européen dans le cadre du vote du cadre financier pluriannuel pour 2014-2020 s'inscrivent en totale contradiction avec les objectifs que s'est fixée l'Europe de lutte contre la pauvreté qui sont de **réduire d'un quart le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté d'ici à 2020.** Cela ne saurait se concrétiser sans le maintien de dispositifs déjà efficaces, et tout particulièrement d'un programme d'aide alimentaire européen et du FSE.

LE PLUS HAUT NIVEAU DE L'ÉTAT FRANÇAIS DOIT À NOUVEAU S'ENGAGER

Dès juin dernier et conscients que l'aide alimentaire européenne ne peut être traitée qu'au plus haut niveau européen au cœur des objectifs de lutte contre la pauvreté, les Restos ont interpellé les pouvoirs publics français et ont rapidement obtenu **le soutien affiché du Gouvernement par la voix de son ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll** mais aussi de Bernard Cazeneuve, ministre délégué chargé des Affaires Européennes et Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée chargée des Personnes Handicapées et de la Lutte contre l'Exclusion.

UNE MOBILISATION DE TOUS GRÂCE À UN PLAN D'ACTION À LA HAUTEUR DE L'ENJEU

Si les Restos n'ont jamais cessé leurs efforts de conviction auprès des décideurs européens, ils préparent depuis le début de l'année un vaste mouvement de mobilisation à la hauteur de l'enjeu humanitaire. Sa réussite s'appuieront sur plusieurs facteurs clés :

1. **Mobiliser** à nouveau les bénévoles des associations européennes et françaises.
2. **Interpeller fortement Gouvernements** et Eurodéputés.
3. Donner la parole aux populations européennes dans un **projet démocratique inédit.**

Le 15 octobre 2012, les associations françaises (Restos, BA, SPF, CRF) lancent un **mouvement de sensibilisation de l'opinion publique d'ampleur inédite.** L'urgence exigeait une mobilisation de toutes et tous pour sauver l'aide alimentaire européenne aujourd'hui en sursis. Baptisé ***AirFood Project,*** **cette action de solidarité** peut faire bouger les lignes, changer les choses et améliorer le quotidien de millions de nos concitoyens. Le temps presse pour éveiller les consciences et faire se lever les Européens contre la suppression de l'aide alimentaire européenne.
Le but de l'opération est de **multiplier les points de contacts** pour faire du site internet *Theairfoodproject.com* et de la page Facebook les plaques tournantes d'une mobilisation sans précédent.
Sur le site, des outils sont disponibles pour faire rayonner au maximum l'opération :

1. Pour le grand public, **un kit de mobilisation** est mis à disposition avec le film viral à faire circuler, des logos à télécharger, des cover picture pour les pages profil Facebook.
2. Pour tous les partenaires de l'opération, les **associations européennes** en particulier, un espace leur est dédié, où ils peuvent télécharger les outils de communication tels que le dossier de presse, des logos en HD et un grand nombre de contenus éditoriaux à relayer.

Tous les **moyens d'action** sont possibles :

1. Se filmer en plein "Airfood" et partager la vidéo !
2. Suivre la page Facebook, suivre et relayer le fil Twitter.
3. Signer, faire signer la pétition.
4. Et même interpeller les décideurs européens via Twitter.

En participant au *Airfood Project,* il est possible pour tous les citoyens de peser dans les décisions, **d'alerter l'opinion et les décideurs de l'Europe de demain sur ce combat majeur pour les plus démunis.** Ainsi, en créant un nouveau dispositif d'aide alimentaire en Europe, les dirigeants actuels se montreraient dignes du prix Nobel de la paix qui vient d'être attribué à leurs prédécesseurs.

1 L'ASSOCIATION

1.1

PRÉSENTATION

Les Restos du Cœur sont une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis le 7 février 1992 sous le nom officiel "Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur".
Elle a pour but "d'aider et d'apporter assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes".

Journal officiel du 13 novembre 1985
modifié le 07 novembre 1990

> *« EN FRANCE, 8,6 MILLIONS DE PERSONNES VIVENT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ. »*
>
> ***Source :*** *Rapport Insee sur la précarité en France, 30 août 2012*

Au cours de l'hiver 2011/2012, près de 115 millions de repas ont été distribués par l'association. Les Restos du Cœur ont, depuis leur création, franchi la barre des 1,5 milliard de repas servis.

Plus de vingt cinq ans après la création des Restos du Cœur, les carences alimentaires les plus graves ont sans doute presque disparu, mais la pauvreté a pris un autre visage : accidents de la vie, contrats précaires et travailleurs pauvres, jeunes de moins de 25 ans ne disposant pas du RSA, retraités disposant du seul "minimum vieillesse"…

Au-delà de l'aide alimentaire, les Restos du Cœur ont très vite étendu leurs actions à l'aide à la personne et à l'insertion. Car, pour sortir de l'exclusion, un repas ne suffit pas. Il faut aussi résoudre d'autres difficultés pour espérer une insertion durable (retrouver un emploi, vivre sous un toit, etc.).

HISTORIQUE

1.2

1985/86

Septembre 1985 : Coluche créé les Restos du Cœur. Plus de **5 000 bénévoles** distribuent **8,5 millions** de repas durant l'hiver.

Coluche réclame l'ouverture des stocks européens à Strasbourg.

Jean-Jacques Goldman crée la Chanson des Restos.

1987

Malgré la disparition de Coluche, une deuxième campagne s'organise : en province, des associations départementales, en lien avec l'association nationale, se créent portant les nom et logo des Restos du Cœur.

Répondant à la demande de Coluche, **l'Europe ouvre enfin ses surplus aux associations** fournissant l'aide alimentaire (PEAD).

1988/89

Les centres Restos décident de rester **ouverts après l'hiver** pour apporter une aide et une écoute aux populations les plus fragiles : "l'intercampagne" est née.

Le Parlement français vote à l'unanimité la **"Loi Coluche* ".**

1989

Premier concert des Enfoirés.

1990/91

De nouvelles structures apparaissent pour accompagner les bénéficiaires dans leur **parcours d'insertion :** les Camions du Cœur, les Relais du Cœur, les Toits du Cœur, les Jardins et Ateliers du Cœur…

1992/94

Les Enfoirés reprennent leurs concerts.

Ouverture des premiers Restos Bébés du Cœur.

L'été, une aide alimentaire est fournie à ceux qui n'ont aucune ressource. Celle-ci représente environ 15 % de ce qui est distribué pendant l'hiver.

1995

Inauguration d'un **hébergement d'urgence :** la Péniche du Cœur à Paris, un répit pour les SDF.

Premiers ateliers CLÉ (Communication, Lecture, Écriture) pour **lutter contre l'illettrisme.**

2003

Parution du rapport de la Cour des Comptes dont les conclusions sont très favorables aux Restos du Cœur pour leur gestion et les actions qu'ils mènent.

Très forte mobilisation des bénévoles pour **sauver la loi Coluche,** remise en cause en août 2003 lors de l'examen de la loi sur le mécénat. La Loi Coluche 2 accorde un crédit d'impôt encore plus élevé : 75 %.

2005

Les Restos, inquiets des **incertitudes qui pèsent sur l'aide européenne** (PEAD), interpellent le ministère de l'Agriculture et le Parlement européen pour demander son maintien. **Le budget du PEAD est sauvé jusqu'à 2006** et des solutions compensatoires sont à l'étude.

Les Restos du Cœur ont vingt ans, et servent désormais 75 millions de repas.

La première collecte nationale est organisée.

Les Restos du Cœur, aux côtés de l'Abbé Pierre, se battent et obtiennent le sauvetage de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui impose aux municipalités de construire au moins 20 % de logements sociaux dans leur commune.

2006

Les Restos du Cœur poursuivent leur politique **d'amélioration des équilibres nutritionnels** et augmentent la part de fruits et de légumes frais.

L'association interpelle les candidats à la présidentielle pour qu'ils intègrent le Droit Au Logement Opposable dans leur programme (DALO), loi qui sera votée en janvier 2007.

2007

Face à la flambée des prix des matières premières alimentaires, l'Europe et la France accèdent à la demande des Restos d'accroître le budget du PEAD et de l'aide nationale.

Aux cotés du monde associatif, les Restos participent à l'élaboration des **100 mesures prioritaires** pour une nouvelle politique publique des personnes sans abri et mal logées.

En octobre 2007, à l'issue de la mobilisation de toutes les associations, le président de la République réaffirme devant le Conseil économique et Social le **principe de l'accueil humanitaire inconditionnel.**

2008

Au milieu de la crise économique et financière, les Restos font face à un **accroissement sans précédent du nombre de personnes à aider (+15 %)** et servent 100 millions de repas.

**La loi Coluche permet aux donateurs de bénéficier d'un crédit d'impôt sur les dons faits aux associations*

2009

En janvier 2009, une convention cadre de trois ans signée avec le ministère de l'Emploi permet de sauver et de développer l'emploi de **1 500 contrats aidés dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI).**

En juin 2009, la Cour des Comptes publie son **second rapport sur les Restos :** les conclusions sont, comme en 2003, extrêmement favorables pour la gestion et les actions menées par l'association.

2010

Les Restos demandent la sanctuarisation des lieux d'aide humanitaire et obtiennent **qu'aucun bénévole ne puisse être inquiété pour avoir aidé de façon désintéressée une personne en difficulté.** Le Gouvernement propose à l'association de piloter la mise en œuvre, en Ile-de-France, d'un entrepôt partagé avec les autres associations d'aide alimentaire.

2011

Au cœur d'une crise économique qui dure et qui amène un nombre de personnes croissant dans les centres des Restos (+25 % au cumul des 3 dernières années), les Restos s'engagent pour défendre et obtenir le maintien des financements des contrats aidés.

Face à la volonté d'une minorité de blocage d'empêcher le maintien du PEAD, **les Restos défendent farouchement le principe de sécurité alimentaire en Europe.**

2012

Grâce à une forte mobilisation associative, **les ministres européens de l'Agriculture trouvent un accord pour maintenir le PEAD en 2012 et 2013,** une première étape vers sa survie après 2014.

Les Restos, à leur manière et fidèles à l'indépendance politique qui les caractérise depuis plus de 26 ans, font entendre la voix de ceux que l'on n'entend pas **en interpellant les candidats à l'élection présidentielle** de 2012 pour qu'ils s'engagent en faveur de réformes sociales et ambitieuses.

Mobilisation pour sauver la loi Coluche. Certains parlementaires voulaient réduire le niveau de déductibilité des dons faits aux associations. Les arguments des Restos ont été entendus, préservant ainsi la confiance des donateurs, si cruciale pour le financement du monde associatif.

1.3

CHARTE NATIONALE D'ENGAGEMENT DES RESTOS DU CŒUR

Depuis leur création par Coluche en 1985, les Restos du Cœur poursuivent une mission fondamentale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes en France, en apportant aide et assistance aux personnes démunies en priorité, et plus largement à toutes celles qui en éprouvent le besoin.

UNE MISSION D'ACTION ET D'ALERTE

Les Restos du Cœur assurent une aide alimentaire, renforcée en période d'hiver, et bien au-delà s'engagent à proposer une aide à la personne et à accompagner celle-ci sur la durée et tout au long de l'année.

Notre mission globale, portée par des initiatives bénévoles, inclut l'aide alimentaire gratuite et l'accompagnement social, l'insertion socio professionnelle, le retour ou le maintien dans le logement, allant de l'hébergement d'urgence à une location stable, l'aide aux gens de la rue, l'accompagnement scolaire et la lutte contre l'illettrisme, l'aide à la gestion budgétaire et l'accès au droit, l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, outil de lutte contre l'exclusion, le micro crédit, ou toute initiative non énumérée ci-dessus mais pouvant contribuer, à titre expérimental ou de façon plus générale, aux objectifs de l'association.

Cette mission est menée dans le cadre d'un **accueil inconditionnel,** basée sur la seule notion de nécessité de recevoir l'aide proposée. Si, pour des raisons économiques, les Restos doivent établir un ordre de priorité, celui-ci ne sera basé que sur les critères de ressources et d'urgence sociale.

Ce travail peut être réalisé par nos propres moyens ou en liaison avec d'autres associations caritatives, dans le respect de l'indépendance associative, et de la maîtrise des actions et de la parole des Restos.

Le modèle ainsi développé par les Restos du Cœur est celui de l'inclusion sociale, les différentes initiatives ayant un effet de synergie.

Les Restos du Cœur s'engagent également à témoigner auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique sur l'état des besoins des plus démunis, visant à contribuer à mettre en place des **politiques cohérentes** ou à défendre les **dispositifs efficaces** si ceux-ci sont menacés. En d'autres termes, l'association Restos du Cœur commence par développer des actions et faire des propositions, pour témoigner et alerter d'une situation inacceptable avec d'autant plus de force et de légitimité qu'elle a agi avant de dénoncer.

NOS CONTRAINTES ET NOS ATOUTS

Les Restos du Cœur sont conscients des contraintes auxquels ils font face, à savoir la **raréfaction des ressources financières,** humaines et logistiques eu égard aux besoins toujours plus importants de la population, le risque toujours présent de la **diminution des aides publiques ou la remise en cause des règles fiscales.**

Notre action et ses modalités de mise en œuvre nous ont permis de développer une confiance à plusieurs niveaux :

1. **confiance de la population,** à l'image de l'initiateur de l'association entretenue par l'implication régulière des "Enfoirés", par notre fidélité à notre **éthique** et nos objectifs, ainsi que par les réalisations exemplaires de nos équipes ;
2. **confiance des pouvoirs publics,** entretenue par une implantation de terrain, la continuité et **l'efficacité** de nos actions, la présence active de nos bénévoles ;
3. **confiance des donateurs** entretenue par un positionnement non partisan et une approche pragmatique (expérimentations de terrain) et **économe** (qualité de la gestion) ;
4. **confiance des hommes et femmes bénévoles** prêts à donner de leur temps sur la durée et assumer les responsabilités qui leur sont confiées ;
5. **confiance des personnes accueillies.**

NOTRE ORGANISATION

Notre organisation repose d'abord sur l'engagement éthique de bénévoles et sur la conciliation des exigences d'efficacité et de proximité des services proposés.

Une charte fixe clairement les engagements auxquels souscrivent les bénévoles dont le rôle est prééminent dans l'association afin de garantir son exemplarité.

Outre leur engagement sur la nature et le périmètre de leur contribution, comme sur la rigueur de leur action, placée sous le signe de la convivialité et de l'esprit d'équipe, ils s'engagent au respect et à la solidarité avec les personnes démunies, renoncent à tout profit direct ou indirect, et affirment leur **indépendance complète à l'égard du politique et du religieux** ainsi que le respect de la confidentialité et leur adhésion aux directives nationales et départementales. Chaque bénévole exerce sa mission dans l'unique but de **contribuer au mieux à la réalisation des missions sociales** et au parfait fonctionnement de l'association : dans cet esprit, personne n'est propriétaire de sa fonction. En outre, l'exposition médiatique importante dont bénéficient les Restos ne doit en aucun cas être utilisée à des fins personnelles, mais exclusivement réservée à la réalisation de nos missions.

L'existence et la vitalité d'associations départementales au plus près de la population, confèrent aux Restos du Cœur la proximité indispensable ; elles profitent des apports financiers, de la logistique et des expertises de l'association nationale à laquelle elles sont liées par un contrat d'agrément porteur d'un certain nombre de droits et d'obligations.

Le dynamisme de notre fonctionnement résulte d'une **complémentarité et d'un respect mutuel entre salariés et bénévoles,** dont les rôles et responsabilités sont clairement définis, avec un objectif permanent de développement du professionnalisme et de l'efficience des services.

Par ailleurs, la cohérence dans les actions mais aussi dans les structures mises en place n'en est pas moins indispensable pour articuler les efforts des différents services : structures "verticales" d'un côté (l'échelon national, les antennes nationales situées en région, les départements et les centres) et les structures "horizontales" de l'autre (missions sociales, approvisionnements, services supports, etc.) de l'autre.

Cette articulation est essentielle pour la mise en œuvre optimale des projets et l'affectation des ressources financières disponibles aux projets les plus adaptés à la mission, nécessitant une programmation et une circulation de l'information ascendante et descendante.

Cette stratégie globale et permanente est précisée et complétée par des **plans d'action annuels,** élaborés par les instances nationales dans un cadre triennal (projet associatif national) et déclinés au niveau départemental (projet associatif départemental), fixant de façon claire les objectifs prioritaires dans le temps ainsi que les moyens mis en œuvre pour leur réalisation.

Sans chercher à devenir une "institution", ce fonctionnement et cette planification ont pour but de **garantir la pérennité et l'efficience de l'action des Restos,** tant que celle-ci semble nécessaire pour rendre notre société moins dure pour les plus fragiles de nos concitoyens.

« NOTRE ORGANISATION REPOSE D'ABORD SUR L'ENGAGEMENT ÉTHIQUE DES BÉNÉVOLES. »

1.4

PROJET ASSOCIATIF NATIONAL TRIENNAL : PÉRIODE 2012/2103 À 2014/2015

Dans la continuité du projet associatif triennal précédent, et en complémentarité avec la Charte Nationale qui a été présentée à l'Assemblée Générale 2012 des Restaurants du Cœur, les 12 priorités que se fixe l'association nationale pour la période à venir sont :

POUR LES MISSIONS SOCIALES DES RESTOS

1 **Généraliser les dispositifs d'aide à la personne** et d'accompagnement favorisant "l'inclusion sociale" **dans tous les centres d'activité,** en restant ouverts aux initiatives nouvelles qui contribuent à cet objectif (Accès accompagné à Internet, Accès aux droits…)

2 **Intensifier le travail sur les équilibres nutritionnels et sur la diversification de nos sources d'approvisionnement** pour fournir une **aide alimentaire adaptée et régulière** à toutes les personnes qui en ont le plus besoin.

3 **Se donner tous les moyens pour aider les "Gens de la Rue", afin d'aller à la rencontre des personnes les plus exclues, notamment en développant les accueils de jour et les activités d'accompagnement.**

4 **Poursuivre l'insertion professionnelle de tous,** y compris celle des personnes les plus éloignées de l'emploi, en développant les chantiers d'insertion et en favorisant les expérimentations dans ce domaine.

5 **Prendre toute notre part au combat pour l'accès à un toit pour tous,** en privilégiant l'accompagnement des personnes accueillies vers le logement durable, mais sans devenir une délégation de service public.

POUR LE MESSAGE ET LA COMMUNICATION DES RESTOS

6 Témoigner sur la situation des personnes que nous aidons, sur les sorties positives des situations de crise traversées et sur l'efficacité de nos actions d'insertion sans tomber dans l'assistanat.

7 **Promouvoir la mise en place d'un programme ambitieux de Sécurité Alimentaire Européen,** dans la continuité du PEAD et de la volonté des fondateurs de l'Europe de permettre l'accès à tous à une alimentation saine et en quantité suffisante.

8 **Défendre la Loi Coluche** et au-delà le principe qu'elle offre aux Français d'aider le secteur associatif humanitaire, dans lequel ils ont le plus confiance, pour **développer la solidarité** dans notre pays, en complémentarité mais **en toute indépendance par rapport aux pouvoirs publics.**

9 **Faire naître ou s'associer aux initiatives d'autres structures** en phase avec notre projet et notre objet social, sans déroger à nos principes fondateurs qui excluent la mutualisation et la perte de notre indépendance.

POUR L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES RESTOS

10 **Intensifier et diversifier le recrutement et la formation des bénévoles** en mesure d'accepter des responsabilités et de mettre en œuvre les nouvelles activités ou développer les activités existantes.

11 **Améliorer les conditions d'accueil des bénéficiaires,** en particulier en aidant les associations départementales et locales dans la recherche et l'aménagement de locaux adaptés.

12 **Informatiser et être en connexion avec chaque centre d'activité** des Restos pour un **meilleur suivi** des personnes accueillies, une **meilleure traçabilité** de nos flux et de nos stocks et une **optimisation de nos actions, à frais généraux contenus.**

1.5 FONCTIONNEMENT

L'ASSOCIATION NATIONALE

Une Assemblée Générale (AG) d'environ 400 membres, au sein de laquelle siègent au moins deux membres de chacune des 119 association départementale (AD), se réunit une fois par an pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau Conseil d'Administration national (CA). Le CA désigne un Bureau comprenant 8 membres élus dont le président, le trésorier et le secrétaire général.

Le Conseil d'Administration national, qui se réunit une fois par mois, définit la politique des Restos, que le Bureau élu met en œuvre avec l'aide d'une équipe de bénévoles et de permanents. L'association nationale regroupe un certain nombre d'activités centralisées, dont elle fait bénéficier toutes les associations départementales :

1. **Elle assure les achats et l'approvisionnement de la nourriture** dans les départements. Les denrées achetées sont ensuite réparties par les associations départementales entre leurs centres de distribution.
2. **Elle apporte l'appui technique et l'aide financière** nécessaires aux actions d'aide alimentaire et d'aide à l'insertion.
3. Elle assure la **formation** de l'ensemble des bénévoles.
4. Elle veille au bon fonctionnement des associations départementales, **contrôle et consolide leurs comptes.**
5. Elle aide à la **cohérence des actions** des différents intervenants et à l'échange d'informations grâce au Comité des Missions Sociales (CMS), aux chargés de mission et aux Antennes qui font le lien entre le siège et les départements.
6. Elle assure la **communication générale des Restos :** relations avec la presse nationale et internationale.
7. Elle autorise ou interdit **les manifestations** faites au nom ou au bénéfice des Restos.
8. Elle mène une **politique de partenariat** avec les entreprises en veillant à protéger l'image des Restos. Objectif : obtenir des moyens supplémentaires pour ses actions, des dons de compétences, et des débouchés pour les personnes en insertion professionnelle dans ses structures de retour à l'emploi.

LES ANTENNES

Afin de maintenir des **liens étroits entre le siège national et les régions,** dix Antennes nationales se répartissent géographiquement les interventions auprès des associations départementales. Elles participent à la mise en œuvre des messages et de la politique de l'association nationale. Les Antennes informent, sensibilisent, observent et transmettent les suggestions des départements.

LES 119 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

Présentes sur tout le territoire, les associations départementales sont autonomes juridiquement. L'Assemblée Générale départementale (AG) est constituée des bénévoles du département. Elle élit un Conseil d'Administration, un bureau, un président. Les AD sont cependant liées à l'association nationale par un contrat d'agrément qui définit leurs obligations.
Ces 119 associations gèrent, animent et coordonnent sur le terrain l'aide alimentaire, l'aide à l'hébergement et les multiples activités qui contribuent à la réinsertion.

C'est un travail au quotidien que chacune d'entre elles assure avec conviction et efficacité grâce aux dizaines de milliers de bénévoles. À l'écoute de toutes les formes d'exclusion, elles apportent des propositions et de nouvelles initiatives qui contribueront à aider ceux que les Restos accueillent.

ASSOCIATION NATIONALE

L'ORGANISATION INTERNE DES RESTOS

ANTENNES
10 antennes réparties sur toute la France (1 antenne englobe plusieurs départements)

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES
119 dans toute la France (au moins 1 par département)

2 040 CENTRES
Centres de distribution alimentaire, jardins et ateliers d'insertion, Restos Bébés du Cœur, structures de logement et d'hébergement d'urgence, accueils de jour, camions, bus, maraudes, et autres centres d'activités (acc. scolaire, ateliers de français, microcrédit, etc.)

Trois associations départementales ont été créées au cours de l'exercice :

1. **L' Aéronautique des Restaurants du Cœur.** Dans le cadre d'un partenariat avec la société Boeing, cette association intervient dans le domaine de l'insertion par l'emploi.
2. **L'entrepôt de l'Est Francilien des Restaurants du Cœur** gère l'entrepôt commun à quatre associations départementales de la région parisienne.
3. **L'association départementale d'insertion des Restos du Cœur du Pas de Calais/Artois/Ternois** aide à l'insertion sociale et économique des personnes démunies, notamment dans les domaines du logement, de l'hébergement, des actions culturelles, des loisirs ou encore de l'aide au retour à l'emploi grâce aux Ateliers et Chantiers d'Insertion.

LES 2 040 CENTRES D'ACTIVITÉS

Chaque association départementale, en fonction du nombre de bénévoles disponibles, de ses besoins et de ses projets départementaux, gère plusieurs sites d'activités : centres de distribution alimentaire, Restos Bébés du Cœur, chantier d'insertion, Jardin du Cœur, etc.

LES STRUCTURES QUI DÉPENDENT DES RESTAURANTS DU CŒUR

1. Les Restos du Cœur – Les Relais du Cœur
2. Les Jardins des Restos du Cœur
3. Les Ateliers des Restos du Cœur
4. Les Relais Bébés du Cœur – Les Restos Bébés du Cœur
5. Les Toits du Cœur
6. La Péniche du Cœur
7. Les Petites Ruches des Restos du Cœur
8. L'Aéronautique des Restaurants du Cœur – Relais du Cœur

1.6 NOS RESSOURCES HUMAINES BÉNÉVOLES ET SALARIÉES

Le fonctionnement des Restos du Cœur s'appuie sur le travail au quotidien d'une équipe engagée.
Plus de 63 000 bénévoles œuvrent au sein des centres d'activité et de l'ensemble des associations constituant les Restos du Cœur. **Pour des fonctions spécifiques nécessitant un suivi quotidien et une technicité particulière** (travail social dans les centres d'hébergement, accompagnement social dans le cadre de l'insertion, fonctions de comptabilité, de logistique, etc.), quelques salariés sont embauchés au niveau de chaque association.
Il en est de même au siège et dans les antennes de l'association nationale où une équipe, composée de plus de 200 bénévoles et d'un peu moins de cinquante salariés, travaille en étroite collaboration sur l'ensemble des missions. **Au sein de chaque équipe, la complémentarité bénévole/salarié est une richesse pour notre structure.** Le bon fonctionnement au quotidien passe par une définition claire des rôles et responsabilités.

Homme ou femme, étudiant, actif ou retraité, chaque bénévole trouve la place qui correspond à sa disponibilité et à son savoir-faire. Les Restos ont en effet des besoins extrêmement variés : logistique, distribution alimentaire, écoute et accompagnement mais aussi comptabilité, informatique, animation, etc. Une charte d'engagement du bénévole rappelle quelques principes éthiques et l'importance de poursuivre un but d'intérêt général.

LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

Le non-respect d'un ou plusieurs de ces six points peut engendrer une procédure statutaire d'exclusion du bénévole qui s'en écarte. Il en va de même si une association départementale ne respecte pas les règles communes du contrat d'agrément. Ainsi, l'unité et la cohérence de l'association sont garanties sur l'ensemble du pays, et chaque personne accueillie est assurée d'être traitée avec équité.

1. *RESPECT ET SOLIDARITÉ ENVERS TOUTES LES PERSONNES DÉMUNIES.*
2. *BÉNÉVOLAT, SANS AUCUN PROFIT DIRECT OU INDIRECT.*
3. *ENGAGEMENT SUR UNE RESPONSABILITÉ ACCEPTÉE.*
4. *CONVIVIALITÉ, ESPRIT D'ÉQUIPE, RIGUEUR DANS L'ACTION.*
5. *INDÉPENDANCE COMPLÈTE À L'ÉGARD DU POLITIQUE ET DU RELIGIEUX.*
6. *ADHÉSION AUX DIRECTIVES NATIONALES ET DÉPARTEMENTALES.*

Viviane Belmessieri

• **Sophie Bazou**

• **Olivier Berthe,**
Président

Claude Gouin

Stéphanie Cordeiro

Bob Wancier

Véronique Colucci

Bernard Achard

Marie Sisco

Jean-Pierre Dehez

Raymonde Fernandez

François Danré

Louis Muck

Composition du Conseil d'Administration de l'association nationale, entièrement bénévole

• *Les membres du bureau*

• **Loïc Cormier**

• **Paul Derveaux,**
Secrétaire Général

Solange Minguez

• **Hervé Guerin,**
Trésorier

Brigitte Miche

• **Bernard Roussel**

Anne Meurice

Alain Mounier

Christian Fiorucci

Alain Faucher

Antoine Bour

ZOOM SUR…

« *QUELS QUE SOIENT SA COMPÉTENCE, SON ÂGE ET SA DISPONIBILITÉ, CHAQUE BÉNÉVOLE EST LE BIENVENU POUR NOUS AIDER.* »

LE QUOTIDIEN DUNE BÉNÉVOLE DANS UN CENTRE D'AIDE ALIMENTAIRE :

Raymonde, responsable bénévole d'un centre de distribution parisien.

« Dans chaque centre d'activité, nos besoins en bénévoles sont nombreux et variés. Toutes les bonnes volontés et les savoir-faire sont utiles pour développer les diverses actions de l'association. Ainsi, dans un centre de distribution d'Ile-de-France, les portes ouvrent tôt et les activités sont multiples. Une équipe de bénévoles reçoit les livraisons et prépare, avant l'ouverture, toute la logistique nécessaire à la distribution alimentaire.

Toute personne est accueillie et est, lors de sa première visite, reçue par des inscripteurs. C'est un moment d'échange et d'écoute qui permet à chacun d'exposer sa situation personnelle et ses besoins. Ceci permettra de l'orienter vers la distribution alimentaire et/ou vers d'autres actions telles que l'accès au droit, les Relais bébés, le micro-crédit, etc.

Une fois l'inscription à l'aide alimentaire acceptée, une autre équipe de bénévoles se charge de la distribution des denrées alimentaires permettant d'avoir des repas équilibrés (lait, protides, produits laitiers, desserts et accompagnements), des compléments alimentaires (farine, sucre, confiture, café, chocolat soluble, huile, beurre), des produits d'hygiène (shampoing/douche, savonnettes, dentifrice, brosse à dents, bombe à raser et lames, protections féminines), de la lessive et un produit de nettoyage du domicile.

Des colis de dépannage sont remis aux personnes non-acceptées à l'aide alimentaire mais qui peuvent cependant accéder aux autres activités proposées par les Restos. Des activités de bien-être (coiffure, esthétique, vestiaire) sont parfois mises en place par d'autres bénévoles. Après la fermeture du centre, diverses activités administratives occupent une partie de l'équipe, et les journées sont bien remplies.

Certains centres restent ouverts en après-midi et des bénévoles proposent de l'accompagnement scolaire, des activités de lutte contre l'illettrisme, etc. Quels que soient sa compétence, son âge et sa disponibilité, chaque bénévole est le bienvenu pour nous aider à remplir notre mission d'aide à la personne, d'accueil inconditionnel et nous permettre l'éventuelle création d'autres activités (atelier couture, atelier cuisine, etc.). »

1.7 CHIFFRES CLÉS

ÂGE DES DEMANDEURS
2011/2012

Aux deux extrêmes,

9 %
de jeunes de moins de 25 ans exclus du dispositif RSA

10 %
de retraités qui ne peuvent plus espérer un emploi.

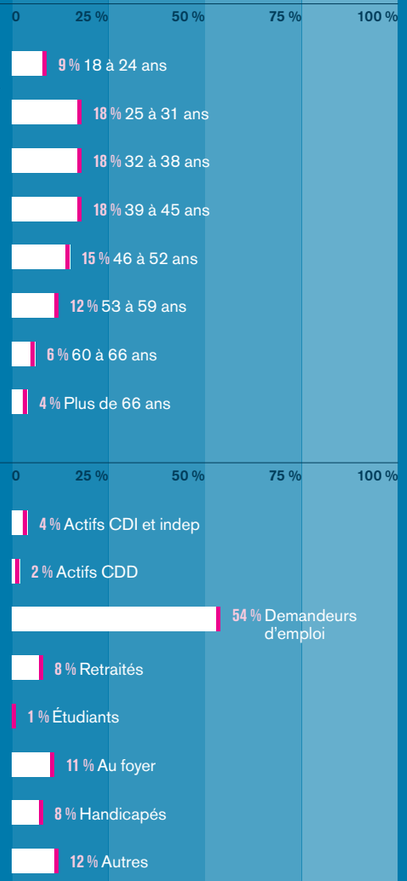

SITUATION DES DEMANDEURS
2011/2012

6 %
de personnes ayant un emploi mais devant tout de même recourir à l'aide des Restos.

CHIFFRES DE LA 27e CAMPAGNE

870 000
personnes accueillies.

32 000
bébés de moins de 12 mois aidés.

115 Millions
de repas distribués.

63 000
bénévoles.

2 040
centres et antennes.

85
Restos Bébés du Cœur.

225
lits d'hébergement d'urgence.

2 284
personnes hébergées.

107
activités d'accueil et d'accompagnement des personnes à la rue.

636
logements en sous-location.

6,9 %
de frais généraux.

1 581
personnes en difficulté logées.

99
ateliers et jardins d'insertion ouverts toute l'année et 81 jardins de proximité.

1 500
personnes en contrats aidés dans les chantiers d'insertion Restos.

3 544
premiers départs en vacances.

97 000
spectateurs des Rendez-vous au cinéma.

860
bibliothèques.

294
ateliers de soutien scolaire et ateliers de français.

563 000
donateurs.

92,86 Millions d'euros
de dons et legs reçus.

155 Millions d'euros
Valorisation estimée des heures de bénévolat.

SITUATION PAR RAPPORT AU LOGEMENT
2011/2012

20 %
des personnes accueillies par les Restos connaissent de graves difficultés pour se loger décemment.

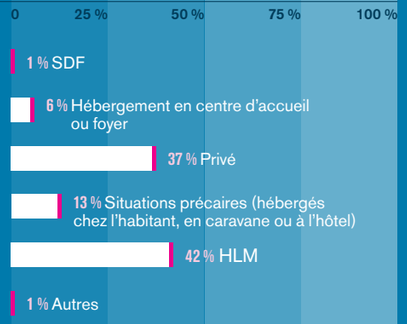

COMPOSITION FAMILIALE DES DEMANDEURS
2011/2012

46 %
de familles monoparentales.

* M = famille monoparentale

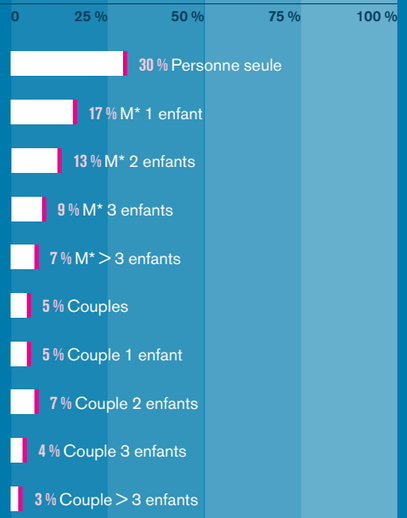

ANCIENNETÉ AUX RESTOS
2011/2012

41 %
des personnes accueillies viennent pour la première année.

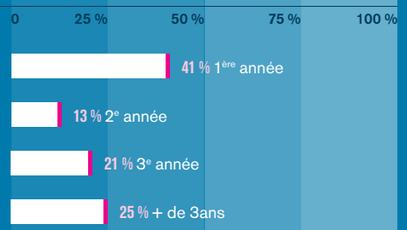

1.8 LES RESSOURCES ET LEURS EMPLOIS

LES DONS

La plus grande partie des ressources de l'association provient des dons et legs (51,9 % en 2011/2012). S'y ajoutent les produits des opérations Enfoirés (près de 14,4 %) et les subventions des collectivités publiques (15,6 % pour les organismes nationaux et 13,4 % de produits en provenance de l'Union Européenne).
Pour les dons en argent, plusieurs possibilités s'offrent aux donateurs : chèque, espèces, prélèvement automatique, virement, chèque restaurants, ou don en ligne sur :

www.restosducœur.org/dons

Les Restos du Cœur, en tant qu'association reconnue d'utilité publique, sont également habilités à recevoir des legs, des donations et des assurances vies.

La loi TEPA* autorise les particuliers à déduire de leur ISF les dons faits à des activités d'insertion (Ateliers et Chantiers d'Insertion par exemple) portées par des associations comme les Restos du Cœur.

À l'exception de l'unique mailing annuel (accompagné d'une éventuelle relance en janvier) qu'ils envoient, les Restos du Cœur n'autorisent aucun mailing de prospection financière et s'engagent formellement à ne vendre ou à n'échanger aucune information ou coordonnée personnelle.

Depuis 2010, les Restos du Cœur ont développé l'envoi d'emailing auprès des donateurs qui ont accepté de recevoir les actualités de l'association par mail. L'association se fait également connaître du jeune public en officialisant sa présence sur les **Réseaux sociaux** (176 000 fans, 100 000 followers, etc.). **Des outils de communication très peu coûteux** qui permettent à l'association de développer sa notoriété auprès des nouvelles générations.

TRANSPARENCE

Rigueur et transparence sont les principes maîtres du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par les bénévoles, les frais généraux sont réduits au strict minimum. **Grâce à cela, seuls 6,9 % des dépenses sont consacrés aux frais généraux** (frais d'appel à la générosité du public + frais d'information et de communication + frais de fonctionnement). Les Restos sont membres du Comité de la Charte du don en confiance : à ce titre, ils se soumettent volontairement et annuellement au contrôle de cet organisme qui délivre son agrément.

De plus, le bilan, le compte de résultat et le compte d'emploi des ressources combinés (c'est-à-dire regroupant l'association nationale et toutes les associations départementales) sont certifiés tous les ans par deux cabinets de commissaires aux comptes. Depuis la création de l'association, ils ont toujours été rendus publics.

En outre, un contrôle approfondi de la Cour des Comptes, sollicité en 1999 par les Restos, a rendu un rapport très favorable à l'association en octobre 2003. En juin 2009, un nouveau rapport d'observations de cette même Cour concernant l'impact de leurs recommandations depuis 2003 a été publié. Ce rapport est extrêmement favorable et la Cour ne manque pas de souligner

« LA COUR DES COMPTES A SOULIGNÉ EN 2003 ET 2009 L'EXCELLENTE GESTION DE L'ASSOCIATION. »

l'excellente gestion de l'association (rapports disponibles sur www.restosducœur.org).
En complément de **ce triple contrôle externe indépendant,** les Restos ont également mis en place des services qui vérifient la gestion financière et la logistique de l'ensemble des associations locales et s'assurent du respect des normes de contrôle interne.
Appels d'offres et legs sont quant à eux étudiés par des Comités avant d'être soumis au vote du Conseil d'Administration.

CONTRIBUTIONS EN NATURE

LES DONS EN NATURE

Les Restos bénéficient d'importants dons en nature qui permettent de réduire la part du budget consacrée au fonctionnement et d'affecter ainsi plus de fonds à l'aide directe.
Ils peuvent prendre des formes multiples : denrées alimentaires, bien sûr, mais aussi électroménager, bureautique, mobilier, ordinateurs… mise à disposition gratuite de locaux, de camions ou offres de services. Entreprises privées et organismes publics peuvent également apporter leur concours en contribuant à faire connaître l'action des Restos, notamment en offrant de l'espace sur leurs supports de communication.
Une collecte nationale (denrées alimentaires ou autres) est organisée chaque année par les bénévoles avec le soutien de supermarchés (mois de mars).

LE BÉNÉVOLAT

Pour la première fois cette année, les Restos font figurer dans le CER la valorisation des heures de bénévolat. Cette valorisation mentionnée dans le point **4.4 page 98,** représente 155 M€. Elle permet de mieux appréhender l'impact économique réel de l'association.

MANIFESTATIONS

Tout au long de l'année, divers événements artistiques, culturels, sportifs ou simplement festifs se déroulent dans le but de faire connaître l'action des Restos et de recueillir des fonds.
L'association est en effet autorisée à faire appel à la générosité du public, en respectant strictement les règles fixées par l'administration fiscale. Dans la plupart des cas, les Restos ne sont pas les organisateurs de ces événements et n'engagent aucun frais. **Aucune manifestation ne peut être organisée au bénéfice des Restos sans leur accord écrit préalable.** Étant donné les conséquences fiscales ou parfois pénales que pourrait entraîner un évènement mal préparé, seuls les projets précis et détaillés sont pris en compte. Aucun accord n'est donné oralement ni dans l'urgence.

En 2011/2012, les manifestations ont permis de récolter 1 315 000 euros.

LES ENFOIRÉS

Cf. page 32 et 33.

LES INTERDITS

Les Restos du Cœur interdisent toute quête ou vente d'objet à leur profit sur la voie publique ou à domicile. Afin de garantir la continuité de l'éthique et de l'image de l'association, il est interdit à toute personne, association ou société étrangère aux Restos :

1. d'utiliser des urnes, tirelires ou procédés similaires destinés à recueillir des fonds.
2. d'organiser des opérations commerciales ou manifestations n'ayant pas eu l'agrément écrit des Restos du Cœur.
3. d'utiliser sans autorisation le nom des Restos du Cœur, le logo ou la photo de Coluche.
4. de vendre des "produits dérivés" (tee-shirts, badges, affiches, autocollants, photos, etc.).

**Loi du 21 août 2007 en faveur du Travail, de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat*

À QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?

2011/2012

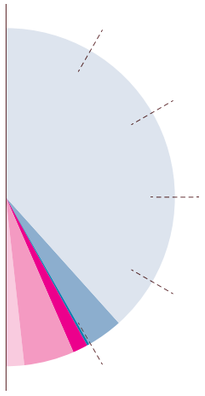

57,5 % Distribution Alimentaire

19,2 % Actions d'insertion et pilotage des actions

6,9 % Frais généraux

0,4 % Formation des bénévoles

2,9 % Charges liées aux concerts des Enfoirés et aux CD/DVD

9,6 % Fonds Propres

3,5 % Divers

	1	3	
EMPLOIS en milliers d'euros	Compte de résultat	Emplois des ressources de la Générosité du Public utilisés en N	Formules
1. MISSIONS SOCIALES	**137 910**	**86 276**	ST1
• DISTRIBUTION ALIMENTAIRE, RELAIS ET MICRO-CRÉDIT	102 821	72 627	
• LOGEMENT ET HÉBERGEMENT D'URGENCE	7 718	3 119	
• CULTUREL, LOISIRS ET ILLETTRISME	1 674	747	
• ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI	22 500	7 595	
• ACCOMPAGNEMENT DES GENS DE LA RUE	1 146	547	
• AIDES DIVERSES ET PILOTAGE NATIONAL DES MISSIONS SOCIALES	1 360	1 193	
• FORMATION DES BÉNÉVOLES	691	449	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**3 051**	**2 917**	ST2
• FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 051	2 917	
3. FRAIS ACTIVITÉ "ENFOIRÉS"	**5 246**	**0**	
4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**9 371**	**2 386**	ST3
		91 579	T3=ST1+ST2+ST3
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	**155 581**		
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 001		
III. ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	3 197		
IV. EXCÉDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	17 112		
TOTAL GÉNÉRAL	**178 891**		
V. PART DES AQUISITIONS IMMOS BRUTES DE L'EXERCICE FINANCÉE PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		0	T5
VI. NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOS FINANCÉES PAR LA GENEROSIT E DU PUBLIC			T5 BIS (NÉGATIF)
VII. TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		91 579	T6=T3+T5+T5BIS
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		0	
MISSIONS SOCIALES	147 969		
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	755		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES	5 972		
TOTAL	**154 696**		

Les colonnes 1 et 2 constituent un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.

D'OU PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?

2011/2012

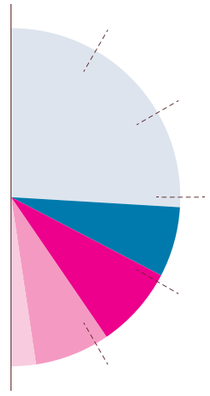

51,9 % Dons et Legs

13,4 % Union Européenne

15,6 % Autres organismes

14,4 % Concert des Enfoirés, ventes de CD/DVD, etc.

4,7 % Produits divers et financiers

	2	4	
RESSOURCES en milliers d'euros	Compte de résultat	Emplois des ressources de la Générosité du Public utilisés en N	Formules
REPORT DES RESSOURCES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC NON AFFECTÉES NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		0	T1
1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	**94 180**	**94 180**	T2
1.1 DONS ET LEGS			
• DONS MANUELS NON AFFECTÉS	70 361	70 361	
• DONS MANUELS AFFECTÉS	9 249	9 249	
• LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS NON AFFECTÉS	5 453	5 453	
• LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS EXCEPTIONNELS	7 802	7 802	
1.2 AUTRES PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
• MANIFESTATIONS	1 315	1 315	
2. AUTRES FONDS PRIVÉS	**1 224**		ST2
3. SUBVENTIONS	**51 880**		
• UNION EUROPÉENNE	23 907		
• ÉTAT FRANÇAIS	4 394		
• COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	10 566		
• AUTRES	13 012		
4. AUTRES PRODUITS	**30 724**		ST3
• UNION EUROPÉENNE	25 717		
• ÉTAT FRANÇAIS	5 006		
I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	**178 009**		
II. REPRISES DE PROVISIONS	320		
III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EX ANTÉRIEURS	560		
IV. VARIATION DES FONDS DÉDIÉS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-2 601	T4
IV. INSUFFISANCE DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE		0	T5
TOTAL GÉNÉRAL	**178 891**	**91 579**	**T2+T4**
MAXIMUM T6			T1+T2+T3
VII. TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		91 579	T6
SOLDE DES RESSOURCES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC NON AFFECTÉES NON UTILISÉES AU COURS DE L'EXERCICE		0	T7=T1+T2+T4-T6
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
BÉNÉVOLAT	154 696		
DONS EN NATURE			
TOTAL	**154 696**		

Les colonnes 3 et 4 du tableau ont pour objectif de faire ressortir les fonds provenant de la générosité du public et de détailler leur emploi.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les fonds issus de la générosité du public comprennent les dons (y compris les abandons de frais des bénévoles de l'association), les legs, les assurances vie, les donations et les produits des manifestations des associations départementales.
En 2011/2012, ils s'élèvent à 94,2 millions d'euros contre 74,8 millions d'euros en 2010/2011, soit une croissance de 26 %. Les produits de la générosité du public représentent 52,7 % du total des ressources de l'association pour l'exercice 2011/2012 (44,3 % en 2010/2011).
Les ressources de la générosité du public financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions affectées obtenues. Cette année leur croissance importante (du fait notamment du succès de la campagne d'appel aux dons et de l'assurance vie exceptionnelle reçue) **a permis de financer non seulement les missions sociales mais aussi la quasi-totalité des frais d'appel à la générosité du public et une partie des frais de fonctionnement de l'association.**

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

2011/2012

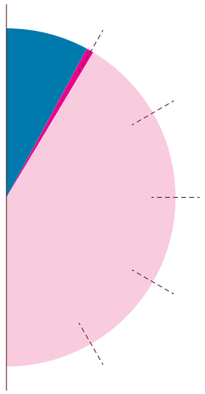

14,1 %
Legs

1,4 %
Manifestations

84,5 %
Dons

À QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?

2011/2012

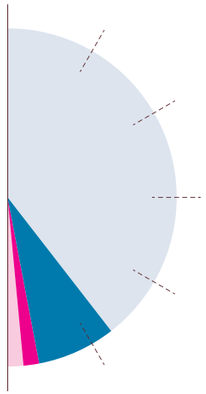

79 €
Distribution alimentaire

15 €
Actions d'insertion et pilotage

3 €
Recherche de fonds

3 €
Frais de fonctionnement (notamment abandon des frais des bénévoles des sièges)

LES ANNÉES ENFOIRÉS

1989 — *TOURNÉE DES ENFOIRÉS*

1992 — *LA SOIRÉE DES ENFOIRÉS À L'OPÉRA*

1993 — *LES ENFOIRÉS CHANTENT STARMANIA*

1994 — *LES ENFOIRÉS AU GRAND REX*

1995 — *LES ENFOIRÉS À L'OPÉRA COMIQUE*

1996 — *LA SOIRÉE DES ENFOIRÉS + LES ENFOIRÉS LA COMPIL*

1997 — *LE ZÉNITH DES ENFOIRÉS*

1998 — *LES ENFOIRÉS EN CŒUR*

1999 — *DERNIÈRE ÉDITION AVANT L'AN 2000*

2000 — *ENFOIRÉS EN 2000*

2001 — *L'ODYSSÉE DES ENFOIRÉS + LES ENFOIRÉS LA COMPIL VOL. 2*

2002 — *TOUS DANS LE MÊME BATEAU*

2003 — *LA FOIRE AUX ENFOIRÉS*

2004 — *LES ENFOIRÉS DANS L'ESPACE*

2005 — *LE TRAIN DES ENFOIRÉS*

2006 — *LE VILLAGE DES ENFOIRÉS + 15 ANS DES ENFOIRÉS COMPIL VOL. 3*

2007 — *LA CARAVANE DES ENFOIRÉS*

2008 — *LES SECRETS DES ENFOIRÉS*

2009 — *LES ENFOIRÉS FONT LEUR CINÉMA*

2010 — *LES ENFOIRÉS… LA CRISE DE NERFS !*

2011 — *DANS L'ŒIL DES ENFOIRÉS + 20 ANS LE MEILLEUR DES ENFOIRÉS COMPIL VOL. 4*

2012 — ***LE BAL DES ENFOIRÉS***

1.9 LES ENFOIRÉS

Avec les interprètes de la Chanson des Restos (1985), Coluche forme la première bande d'Enfoirés : Jean-Jacques Goldman, Yves Montand, Nathalie Baye, Catherine Deneuve, Michel Platini et Michel Drucker. Souhaitant aller un peu plus loin dans leur soutien à l'action des Restos, cinq Enfoirés (Jean-Jacques Goldman, Michel Sardou, Johnny Hallyday, Véronique Sanson et Eddy Mitchell) partent en tournée dans sept grandes villes de France en novembre 1989.

Une soirée des Enfoirés aura lieu ensuite chaque année à travers les villes possédant des salles de fortes capacités pour accueillir un nombre croissant de célébrités de tous horizons réunies autour de Jean-Jacques Goldman. **Cet évènement est unique au monde !**

Les Enfoirés se retrouvent avec plaisir, se donnent à fond et gracieusement pour que ces soirées soient de réels succès. **Chaque année, le spectacle des Enfoirés représente près d'un quart des recettes de l'association.** Les salles de spectacles sont toujours bondées, l'émission TV bat tous les records d'audience et les ventes de disques sont parmi les plus fortes du marché.

LE FONCTIONNEMENT

Chaque année, les Restos lancent un appel d'offres auprès des grandes chaînes de télévision, des radios et des maisons de disque pour la diffusion des concerts et la commercialisation des CD et DVD édités à cette occasion.
La Commission d'appel d'offres des Restos choisit alors les meilleurs partenaires, tant sur le plan financier que sur la visibilité qu'ils offriront aux missions sociales de l'association. Puis, Jean-Jacques Goldman, accompagné d'une petite équipe, conçoit un thème, un répertoire et une liste de personnalités susceptibles de bien vouloir offrir leur notoriété aux Restos du Cœur.
Une fois le thème lancé, c'est au tour des équipes techniques de se mettre au travail pour assurer le bon déroulement des concerts et de l'enregistrement de l'émission : costumes, son, lumière, structure, décors, accessoires, transports…

Une véritable ruche s'active pour organiser ce gigantesque événement à moindre frais. Qu'ils soient prestataires, partenaires ou techniciens, chacun fait en sorte que ces concerts rapportent le plus de ressources aux Restos du Cœur : les directeurs de salles mettent le lieu à disposition gracieusement ; les compagnies de transports offrent des billets de train ou d'avion, les groupes hôteliers logent les équipes à très bas tarifs, etc.

FOCUS SUR LES ENFOIRÉS 2012 : "LE BAL DES ENFOIRÉS"

En février 2012, les Enfoirés ont ouvert le bal à Lyon, dans la Halle Tony Garnier, devant quelque 12 000 spectateurs quotidiens venus applaudir une des plus belles affiches de France. **38 artistes francophones*, fidèles à l'appel lancé par Coluche dès 1985, ont répondu présents pour cette nouvelle édition.**
Cette année encore, les Enfoirés nous ont embarqués dans un univers unique, féérique, avec une invitation au bal sous toutes ses formes.
Une ouverture sur le titre emblématique *C'est bientôt la fin,* tiré de la comédie musicale "Mozart l'Opéra Rock" a donné le ton.
L'humour était également au rendez-vous avec Mimie Mathy, Nicolas Canteloup, Gérard Jugnot, Liane Foly, Fabrice Luchini, Kad Merad. Enfin, les "petits nouveaux", M. Pokora et Shy'm, ont eu droit à un bizutage concocté sur-mesure au cours d'une soirée exceptionnelle, sous le regard bienveillant de Coluche, toujours présent…
Tous ensemble, ils ont interprété en final l'hymne original 2012 : *Encore un autre hiver…*
La retransmission TV sur TF1 a quant à elle rassemblé **13,29 millions de téléspectateurs, un nouveau record historique d'audience** (12,531 millions en 2011).
Après la diffusion du concert, **le magazine** "Les Restos du Cœur : encore un autre hiver" a réuni **2.4 millions de téléspectateurs.**
Au cours de ce magazine, Laurence Ferrari et Harry Roselmack accompagnés d'Olivier Berthe, président des Restos du Cœur, proposaient différents reportages sur l'action quotidienne de l'association.

« EN 2011/2012, LES ENFOIRÉS ONT PERMIS DE RÉCOLTER 25,7 MILLIONS D'EUROS (14,4 % DES RESSOURCES GLOBALES). »

LUTTE CONTRE LE MARCHÉ NOIR DES BILLETS DE CONCERTS

Dès décembre 2011, les Restos du Cœur ont immédiatement réagi à l'encontre de trois sites Internet proposant des billets pour les spectacles des Enfoirés à des prix supérieurs à la valeur faciale, engageant pour deux d'entre eux des poursuites judiciaires (www.starlight-europe.com et www.viagogo.fr), le site www.seatwave.fr ayant, à réception d'une mise en demeure de l'association, retiré les billets de la vente.

Le 11 janvier 2012, le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris **a ordonné au site starlight-europe.com de supprimer de ses pages tout contenu relatif à la vente ou la revente de billets du concert des Enfoirés** dont le prix n'était pas stipulé ou, comme cela avait été constaté dans des proportions stupéfiantes, très supérieur à la valeur d'origine (la valeur faciale).

Cette décision a par ailleurs été **confirmée le 1er février par la Cour d'Appel de Paris** qui a même alourdi le montant des dommages et intérêts dus à l'association. Depuis, le titulaire du site a été placé en liquidation judiciaire, ce qui a pour effet de suspendre à son égard toutes les poursuites individuelles, dont celles des Restos…

Le 28 mars 2012, le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris a ordonné, pour les mêmes motifs, **la condamnation du site Viagogo.fr** au paiement de dommages et intérêts provisionnels et de frais de procédure. Le site ayant interjeté appel de cette décision, la Cour devrait rendre son verdict dans les prochains mois.

En sa qualité d'hébergeur, le site **seatwave.com** a quant à lui immédiatement fait **droit à la mise en demeure** qui lui avait été adressée de supprimer les annonces litigieuses. Les Restos du Cœur n'ont donc finalement engagé aucune procédure judiciaire à son encontre.

Les Restos ont pris toutes les mesures nécessaires et ont été entendus et suivis par la Cour. Les Restos du Cœur ont, par leur intransigeance, gagné un combat de principe. Forts de l'issue positive de leur action, ils continueront de s'attaquer à tout revendeur contrevenant à la loi et continueront à se battre pour que ses spectacles puissent être vus par le plus grand nombre à un tarif abordable.

**Alizée, Jean-Louis Aubert, Chimène Badi, Amel Bent, Karim Benzema, Bénabar, Patrick Bruel, Nicolas Canteloup, Patrick Fiori, Liane Foly, Garou, Jean-Jacques Goldman, Bafétimbi Gomis, Grégoire, Jenifer, Michael Jones, Gérard Jugnot, Claire Keim, Lââm, Catherine Lara, Maxime Leforestier, Nolwenn Leroy, Lorie, Renan Luce, Fabrice Luchini, Elsa Lunghini, Christophe Maé, Mimie Mathy, Jean-Baptiste Maunier, M. Pokora, Kad Merad, Yannick Noah, Pascal Obispo, Hélène Ségara, Shy'm, MC Solaar, Zaz et Zazie.*